



En direct du Bureau de

KLAUS TOEPFER

Secrétaire
général adjoint de
l'Organisation des
Nations Unies et
Directeur exécutif du
PNUE

milliards actuellement. Mais il est bien évident que cela ne suffit pas et il y a des obstacles, financiers surtout, à la réalisation de son véritable potentiel. Il nous faut aussi des investissements plus importants et des instruments économiques plus imaginatifs pour assurer une plus grande efficacité énergétique.

Ce numéro de Notre Planète sort juste à temps pour la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto qui se tiendra à Montréal prochainement. L'activité toujours plus grande dans le domaine de l'énergie propre est dans une large mesure imputable à l'entrée en vigueur anticipée, puis définitive, du Protocole – qui fixe les objectifs de réduction des émissions et les calendriers correspondants jusqu'en 2012. Je tiens ici à rendre hommage à Joke Waller-Hunter, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre, malheureusement décédée en octobre.

Des économies émergentes

Outre le processus de Kyoto, des activités importantes se déroulent dans les économies rapidement émergentes telles que la Chine, tandis que de nouvelles initiatives mettant l'accent sur le transfert de technologie aux pays en développement sont lancées par le G8 et les Etats-Unis. Ces activités ne sauraient remplacer le Protocole mais elles peuvent le compléter et, si elles sont bien orchestrées, elles peuvent nous aider à réaliser, au-delà de 2012, les réductions encore plus importantes qui sont nécessaires pour stabiliser l'atmosphère.

Espérons que les investisseurs soutiendront tous ces efforts. En effet, comme il ressort clairement du rapport sur l'Initiative financière, l'investissement qui tient compte des problèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance est tout à la fois valable du point de vue économique et répond aux objectifs plus larges et plus profonds auxquels nous sommes si nombreux à souscrire ■

La question de savoir si les investisseurs institutionnels dans des domaines tels que les caisses de retraite ont juridiquement l'obligation de tenir compte des problèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions qu'ils prennent en matière d'investissement a été largement débattue. Pour certains, ces problèmes ont une influence sur la performance des investissements et par conséquent sur les portefeuilles qu'ils gèrent. Et pourtant, beaucoup d'investisseurs institutionnels continuent à penser que ces questions sont marginales, voire dépourvues de pertinence et que, du point de vue juridique, ils ont pour seule responsabilité celle d'optimiser les bénéfices avec une marge de manœuvre plus étroite.

Comment investir

Une nouvelle évaluation juridique ayant pour but de résoudre ce dilemme semblerait orienter le débat vers la première école de pensée, ce qui a des conséquences d'une grande ampleur sur la façon dont le monde fonctionne, et surtout sur l'énergie et les changements climatiques. Cette étude – réalisée, au titre de l'Initiative financière du PNUE, par Paul Watchman, partenaire du cabinet d'avocats Freshfields, Bruckhaus Deringer établi au Royaume-Uni – conclut que les investisseurs institutionnels ont bel et bien l'obligation juridique de tenir compte de problèmes de portée plus large dans leurs décisions en matière d'investissement. "En effet", ajoute-t-il, "le fait de ne pas en tenir compte constituera souvent une violation des obligations légales applicables aux investisseurs institutionnels".

L'étude conclut aussi que, juridiquement parlant, les investisseurs sont également tenus de prendre en considération les vues de ceux qui, en définitive, bénéficient de leurs

activités et que ces vues évoluent pour refléter l'intérêt que porte la société aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Ceci a potentiellement des répercussions profondes sur toute une gamme de problèmes allant du travail des enfants aux changements climatiques.

L'énergie peut aussi poser un problème moral. Les pauvres en ont besoin pour sortir du dénuement, mais aussi sous des formes plus efficaces et autochtones. Chaque fois que le prix du pétrole franchit le seuil des 50 dollars le baril, les pays pauvres sont obligés de dépenser des fonds supplémentaires qui pourraient être consacrés à l'éducation ou aux soins de santé.

L'occasion ou jamais

Il est probable que, au cours des trois prochaines décennies, quelque 16 000 milliards de dollars seront investis dans le secteur de l'énergie pour entretenir, remplacer et développer l'infrastructure – 60 % environ étant consacrés à l'énergie électrique. C'est l'occasion ou jamais de créer un monde moins tributaire du carbone et plus efficace sur le plan énergétique. Les décisions des banques, caisses de retraite, gestionnaires de patrimoine et autres dont les portefeuilles représentent des milliers de milliards de dollars seront très importantes pour déterminer le mélange énergétique.

L'énergie solaire

Les énergies renouvelables, solaire et éolienne par exemple, sont de plus en plus compétitives. Le prix de l'électricité produite par les panneaux solaires par exemple a chuté, passant de 100 cents le kilowatt/heure en 1980 à 15 cents environ aujourd'hui. Entretemps, l'investissement annuel dans les énergies renouvelables a fortement augmenté, de 6 milliards de dollars environ en 1995 à plus de 16

VOTRE AVIS

Nous aimerions connaître votre avis sur les questions soulevées dans ce numéro de **Notre Planète**. Envoyez-nous un courriel à : cpiinfo@unep.org ou bien écrivez à : **Feedback, Notre Planète**

Division des communications et de l'information du PNUE
PO Box 30552
Nairobi (Kenya)